

	Mairie d'IFS Esplanade François Mitterrand B.P. 44 – 14123 IFS Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département
		CALVADOS
		Canton
		CAEN XVI
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		

L'an deux mille vingt-quatre

Le 25 novembre

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, salle du conseil municipal sous la présidence de Michel PATARD-LEGENDRE, Maire,

Date de convocation 14 novembre 2024

Date d'affichage 14 novembre 2024

Nombre de conseillers en exercice 32

Présents 26

Votants 31

Etaient présents : Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER, Mohamed MAÛCHE, Elodie LEPESQUEUX, Françoise DUPARC, Yann DRUET, Aminthe RENOUF, Jean-Pierre BOUILLON, Philippe GIRONDEL, Josiane LEFEVRE-FOUBERT, Clément HUYGHE, Inès TOROND-MOYA, Justine PREVEL-LAVERGNE, Ayhan AYDAR, Christophe HEBERT, Jacqueline BAZILLE, Sylvain JOBEY, Sébastien LAGALLE, Jean-Philippe COUSIN, Jean-Paul GAUCHARD, Sonia CANTELOUP, Jean-Claude ESTIENNE, Aurélie TRAORE, Allan BERTU et Cédric EVANO formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : Pascal ESNOUF, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Virginie DALY et Nadia DAMART **avaient respectivement donné pouvoir à :** Mohamed MAÛCHE, Françoise DUPARC, Thierry RENOUF, Martine LHERMENIER et Jean-Pierre BOUILLON.

Absents excusés : Pascal ESNOUF, Nadège GRUDE, Lydie WEISS, Virginie DALY, Nadia DAMART et Marc DURAN.

Secrétaire de séance : Clément HUYGHE et Cédric EVANO.

N° 2024-121 – RAPPORT ANNUEL 2023 RELATIF AU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

La communauté urbaine de Caen la mer a présenté, lors de la séance du conseil communautaire du 14 novembre dernier, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2023.

L'année 2023, objet du présent rapport, a été notamment marquée par :

- Le tri hors foyer avec le déploiement de corbeilles bi-flux sur espace public ;
- La préparation du déploiement des solutions de tri à la source des biodéchets ;
- La construction de la nouvelle déchèterie de Colombelles.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, « ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal. »

Le rapport annuel intégral pour l'exercice 2023 ainsi que sa présentation synthétique sont annexés à la présente délibération.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'avis de la commission « Finances, Administration générale, Sécurité et Vie économique » réunie le 21 novembre 2024 ;

CONSIDERANT qu'il appartient aux communes membres de la communauté urbaine de communiquer ce rapport ;

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré :

PREND ACTE du rapport annuel relatif au service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés pour l'exercice 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ifs, le 25 novembre 2024

Le Maire,

Michel PATARD-LEGENDRE



Rendue exécutoire le : 27/11/2024

Affichée le : 27/11/2024

Acte à classer

2024-121

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-11-27T16-29-05.00 (MI257231631)

Identifiant unique de l'acte : 014-211403415-20241127-2024-121-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Rapport annuel 2023 relatif au service public de prévention et de gestion des déchets

Date de décision : 27/11/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de compétences
9.1. Autres domaines de compétences des communes

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 2024-121.PDF

Multicanal : Non

Pièces jointes :

16a.Rapport déchets.PDF Type PJ : 21_DO - Document d'orientation et d'objectif



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Date 27/11/24 à 15:48

Par LELONG EMILIE

Transmis

Date 27/11/24 à 16:29

Par LELONG EMILIE

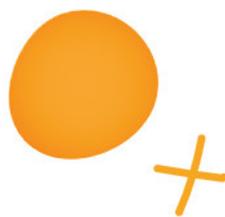
Accusé de réception

Date 27/11/24 à 16:34



RAPPORT ANNUEL 2023

sur le prix et la qualité du
service public de prévention
et de gestion des déchets
ménagers et assimilés



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

ÉDITO

La Communauté urbaine Caen la mer exerce directement la compétence Collecte des déchets, étape préalable au traitement par valorisation ou élimination (compétence déléguée au SYVEDAC).

Ce rapport annuel 2023 présente les résultats techniques et financiers liés à l'activité de la collecte et du traitement des déchets ménagers sur notre territoire.

Ces résultats démontrent l'impact positif de nos actions conjointes pour préserver notre environnement local et construire un avenir plus durable pour tous.

Au cours de l'année écoulée, nous avons collectivement réussi à réduire notre production de déchets, en particulier les ordures ménagères résiduelles avec une diminution de 5% par habitant par rapport à l'année précédente. Cette baisse témoigne de notre engagement et de l'action collective pour réduire notre empreinte écologique.

Cette année a été consacrée à la préparation des solutions de tri à la source des déchets alimentaires, pour tous les habitants et ainsi respecter la nouvelle réglementation appliquée au 1er janvier 2024.

Cette année a également été celle du chantier de la construction de la nouvelle déchèterie de Colombelles, une déchèterie plus moderne, facilitant les dépôts pour les usagers et permettant de trier davantage de flux.

Par ailleurs, nous continuons à sensibiliser et à encourager tous les acteurs à adopter des pratiques plus durables, notamment en poursuivant nos campagnes de sensibilisation.

Nous pouvons ensemble continuer à bâtir un territoire plus propre, plus vert et respectueux de l'environnement. La gestion responsable des déchets est une priorité car il en va de notre qualité de vie et de l'attractivité de notre région pour les générations futures. Je suis reconnaissant envers chaque citoyen pour son implication et son engagement.

Joël BRUNEAU

Président
de la communauté urbaine
Caen la mer

Marc LECERF

Vice-Président
en charge de l'Environnement,
des Énergies, de la Collecte
et de la valorisation des déchets



SOMMAIRE

LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES	p.5
Le territoire de Caen la mer	p.6
Le territoire du SYVEDAC.....	p.7
Les faits marquants de l'année 2023	p.8
Les objectifs poursuivis : 2020-2026	p.10
LA PRÉVENTION	p.11
La prévention des déchets	p.12
Le compostage	p.13
La sensibilisation : mobiliser, faire participer	p.14
L'information des usagers	p.15
Le traitement de vos demandes et réclamations	p.16
LA COLLECTE	p.17
Les dispositifs de précollecte	p.18
Les opérateurs de collecte	p.19
Les modes de collecte	p.20
Les fréquences de collecte en porte-à-porte.....	p.21
Les tonnages des déchets collectés en porte-à-porte et apport volontaire	p.22
Les ordures ménagères résiduelles	p.22
Les emballages/papiers et le verre	p.23
Les encombrants et les déchets verts	p.24
Les encombrants à domicile et sur rendez-vous, les textiles, les cartons.....	p.25
Les déchèteries	p.26
Le bilan de la collecte en déchèteries	p.28
La performance de collecte	p.29
Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire	p.30
LE TRAITEMENT	p.31
Localisation des unités de traitement	p.32
Les principaux sites de traitement	p.33
La synthèse de la collecte et du traitement	p.34
La valorisation et la réduction	p.36
LES INDICATEURS FINANCIERS	p.37
Les montants des prestations de collecte et transport	p.38
Les montants des principales prestations de traitement	p.40
Charges, produits, financements 2023	p.41





LE TERRITOIRE ET LES COMPÉTENCES

Le territoire de Caen la mer

COMPÉTENCE COLLECTE DES DÉCHETS

En 2023, Caen la mer assure directement la collecte des déchets sur l'ensemble de ces 48 communes membres, soit 274 630 habitants* et gère les 7 déchèteries communautaires.

Le service public de collecte des déchets ménagers de Caen la mer est assuré pour partie en régie et par des prestataires privés, dans le cadre de contrats passés dans le respect du code des marchés publics. Les sociétés Derichebourg (collecte en porte-à-porte) et Urbaser (collecte en apport volontaire sur tout le territoire) sont les titulaires de ces marchés.

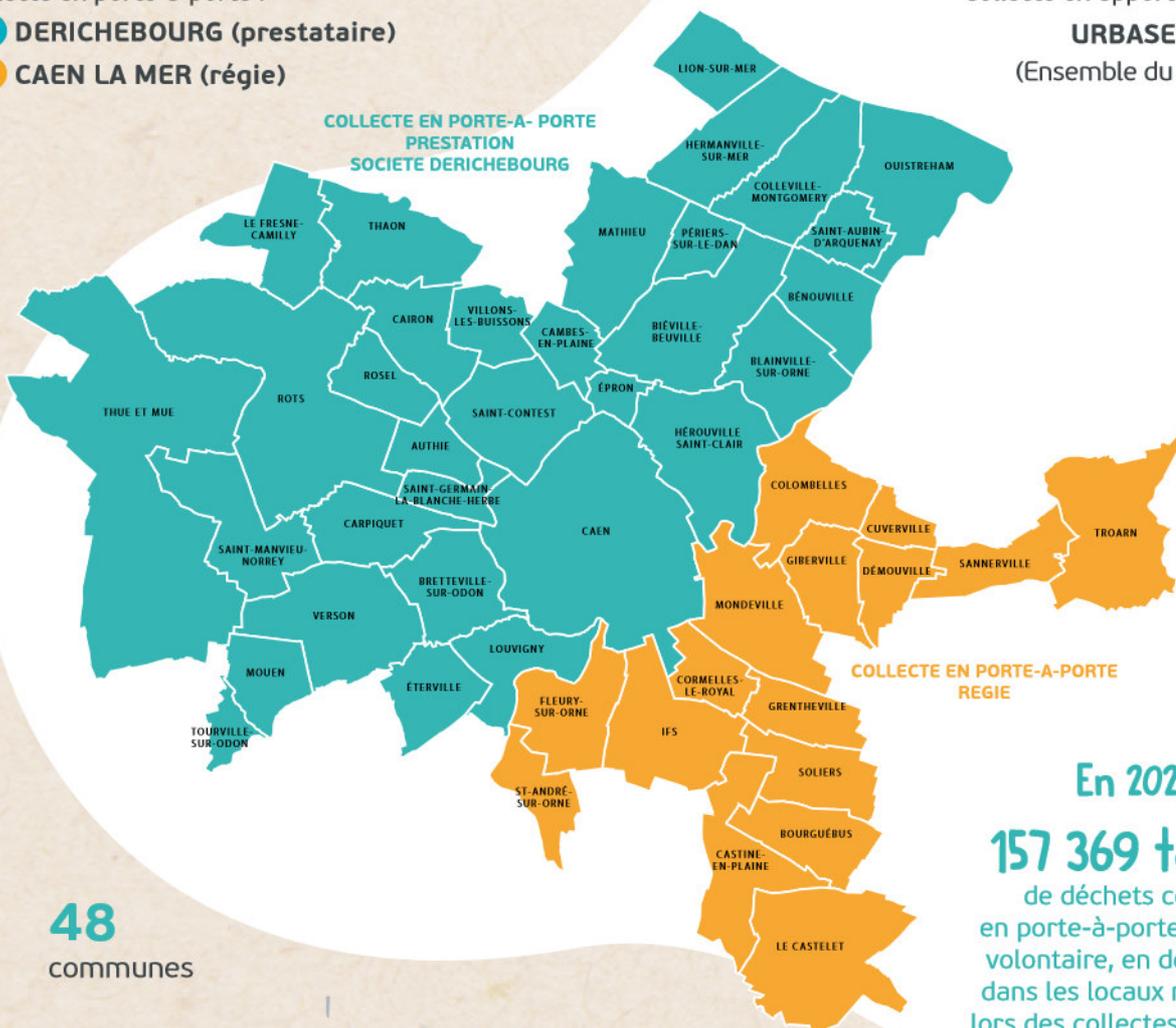
*Population municipale au 31/12/2023

Collecte en porte-à-porte :

- **DERICHEBOURG** (prestataire)
- **CAEN LA MER** (régie)

Collecte en apport volontaire :

URBASER
(Ensemble du territoire)



En 2023 :

157 369 tonnes
de déchets collectés
en porte-à-porte, en apport
volontaire, en déchèteries,
dans les locaux réemploi et
lors des collectes éphémères



48
communes



274 630
habitants



45%
d'habitants
en pavillon



55%
d'habitants
en immeuble

Le service de
la collecte des déchets ménagers c'est :



40
agents
de collecte
(Régie de Caen
la mer)



100
salariés
environ chez nos
prestataires de
collecte



20
agents
de déchèterie



26
agents
administratifs
(services ressources, collecte, cellule
études, communication et relations
usagers)

Le territoire du SYVEDAC

COMPÉTENCES TRAITEMENT ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

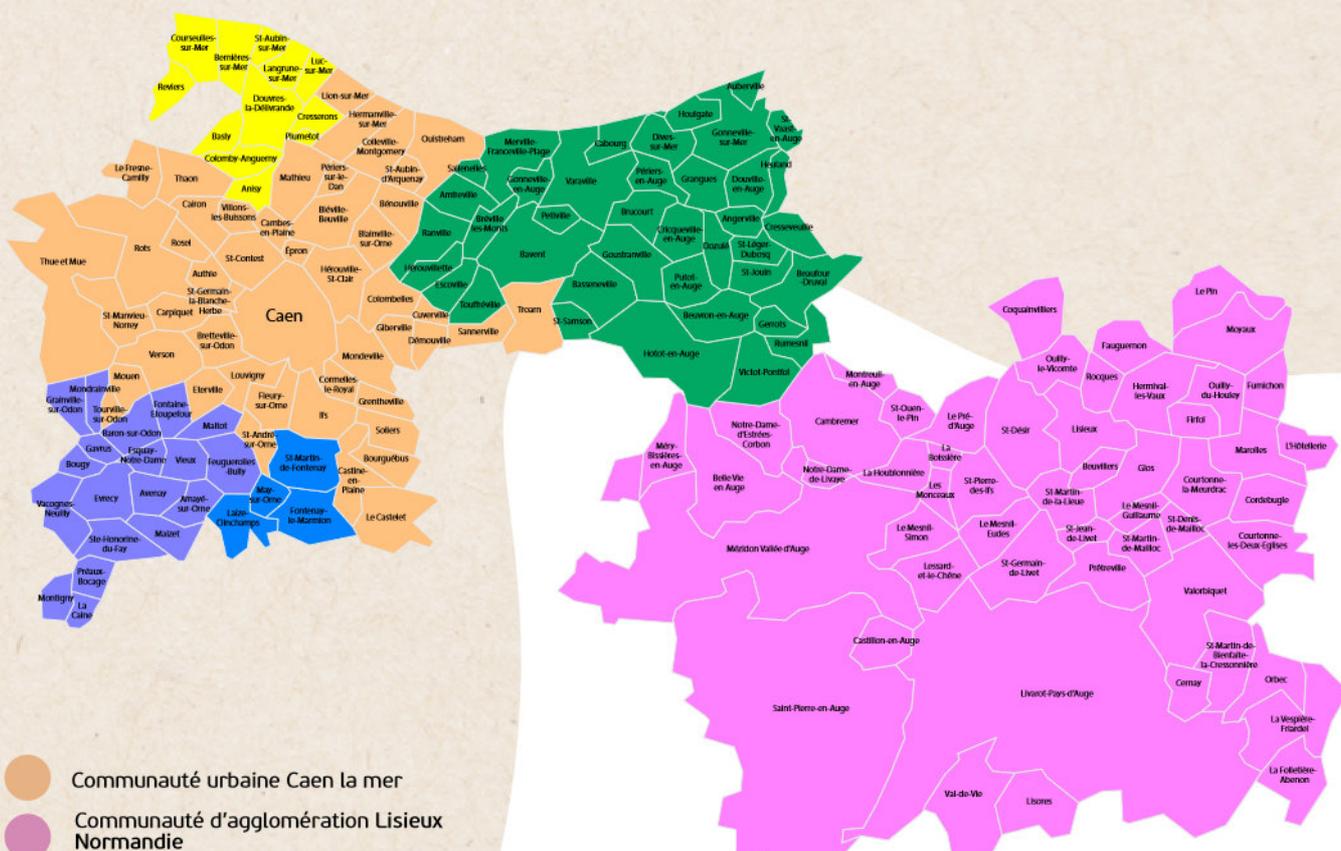
Caen la mer adhère au SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise) pour le traitement et la prévention des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire.

Le SYVEDAC en 2023, c'est

6 adhérents

434 342 habitants

175 communes



- Communauté urbaine Caen la mer
- Communauté d'agglomération Lisieux Normandie
- Communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge
- Communauté de communes Vallées de L'Orne et de l'Odon
- Communauté de communes Coeur de Nacre
- SMICTOM de la Bruyère



Les faits marquants de l'année 2023

✕ PRÉPARATION DU DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS DE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Caen la mer a mobilisé des moyens ambitieux pour être prêt au 1er janvier 2024 et proposer à chaque habitant volontaire une solution de tri à la source de ses déchets alimentaires :



-  **Permanences de distribution de composteurs doublées** permettant de doter de composteurs jusqu'à 100 foyers par semaine.
-  **Permanences le samedi** pour faciliter l'organisation des habitants.
-  **Campagne de porte-à-porte** dans les communes les moins équipées afin de mobiliser les habitants autour de la pratique.
-  **Vaste étude menée dans l'ensemble des résidences** du territoire pour préparer le compostage en pied d'immeuble dès qu'il est envisageable.
-  **Réalisation d'une cartographie** précise des solutions possibles pour chaque foyer.
-  **Sensibilisation des bailleurs sociaux et syndicats de copropriété** pour développer la démarche et les accompagner dans la mise en place des sites de compostage partagés.
-  **Préparation de la mise en place de la collecte des déchets alimentaires en points d'apport volontaire**, pour les habitants des secteurs urbains denses, ne pouvant pas pratiquer le compostage partagé.
-  **Présentation de la démarche dans chaque commune en Conseil municipal.**

✕ CHANTIER DE LA DÉCHÈTERIE DE COLOMBELLES



Mars 2023 : premiers coups de pelle 1 rue Novaci, pour la construction de la nouvelle déchèterie de Colombelles.

Été 2023 : sortie de terre des premiers bâtiments.

Septembre 2023 – mars 2024 : Conception et réalisation d'un espace pédagogique au sein d'un local dédié de plus de 100m² de la nouvelle déchèterie. Cet espace, ouvert au public, accueillera également des groupes scolaires lors de visites animées.

Décembre 2023 : Fin du chantier avec une ouverture au public prévue en mars 2024.

✗ LE TRI, C'EST MERCREDI !

Dans le centre-ville de Caen, la collecte des emballages et des papiers est le mercredi. Le calendrier n'étant pas toujours respecté jusqu'à présent, une grande opération de rappel a été lancée en mars 2023. Les employés de collecte du prestataire, la société Derichebourg, ont déposé jour après jour sur les bacs et sacs mal présentés, un autocollant rappelant les consignes. Puis, des agents de Caen la mer ont réalisé une sensibilisation auprès des habitants et commerçants concernés.

Ce travail coordonné avec le service de Propreté urbaine de la Ville de Caen, permet d'améliorer le cadre de vie des usagers et les performances de tri.



✗ ÉCONOMIES D'ÉNERGIE GRÂCE AU CARBURANT DES BENNES DE COLLECTE

En 2022, la régie de collecte des déchets de Caen la mer s'est dotée de cuves Oléo 100, un carburant naturel à base de Colza, permettant d'améliorer le bilan carbone des tournées de collecte.

Au total, 164 m³ de carburant ont permis une réduction des gaz à effet de serre de plus de 60%, soit 322,92 tonnes de CO².

✗ POURSUITE DES CHANTIERS DE DÉPLOIEMENT DU TRI HORS FOYER

- Installation de 271 nouvelles corbeilles bi-flux sur l'espace public : 200 à Caen, 51 à Mondeville, 15 à Hérouville Saint-Clair et 5 à Louvigny, soit un total de **478 corbeilles sur tout le territoire depuis 2022.**
- Conception d'une signalétique adaptée aux **déchets des cimetières** : emballages et papiers, résidus de jardin, réemploi...
- Préparation d'outils de communication en vue de déployer le **tri sur les marchés itinérants.**



✗ INVESTIR POUR AMÉLIORER LE SERVICE

• Déchèterie de Colombelles :
3 954 000 € TTC

• Conteneurs d'apport volontaire :
965 000 € TTC

• Bacs roulants :
726 000 € TTC

• Composteurs et bioseaux :
291 000 € TTC

• Achat d'un camion benne à ordures ménagères :
280 000 € TTC

• Vidéoprotection des déchèteries :
45 000 € TTC

• Modernisation et mise en conformité des déchèteries

35 000 € TTC

6 296 000 € TTC
TOTAL DES PRINCIPAUX
INVESTISSEMENTS 2023

[RETOUR SOMMAIRE](#)

9

Les objectifs poursuivis 2020-2026



AMÉLIORER LE SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT LES COÛTS

Nous sommes à mi-parcours du Schéma Directeur des déchets qui retient **5 objectifs déclinés en axes d'évolution du service public et de son financement** :

Objectif n°1 : Inscrire le service public dans le cadre des orientations nationales, régionales et locales de réduction de la production des déchets et d'amélioration de leur valorisation.

Objectif n°2 : Redéfinir les limites du service public pour les producteurs non ménagers.

Objectif n°3 : Améliorer l'offre de services en prenant mieux en compte les particularités du territoire de Caen la mer et les attentes des différentes catégories d'usagers.

Objectif n°4 : Maîtriser les coûts du service public et limiter la pression fiscale.

Objectif n°5 : Informer, former et sensibiliser les usagers à la prévention et la valorisation de leurs déchets.

Réduire les déchets à la source



DÉPLOIEMENT DU COMPOSTAGE

Caen la mer poursuit son objectif de développer la pratique du compostage par le biais de distributions gratuites de composteurs individuels et du déploiement du compostage collectif. Elle encourage les pratiques vertueuses de valorisation des déchets verts (éco-jardinage, compostage) permettant de limiter le recours à la collecte des déchets verts en porte-à-porte.

Le tri à la source des déchets alimentaires

Afin d'être prêt au 1^{er} janvier 2024, Caen la mer renforce la distribution de composteurs individuels, étudie toutes les possibilités de compostage en pied d'immeuble et prépare des solutions de compostage en apport volontaire pour offrir une solution à chacun.

Mieux gérer nos encombrants



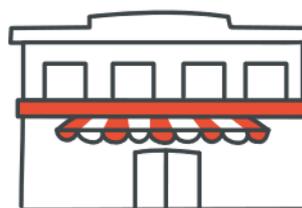
FRÉQUENCE ADAPTÉE POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Inciter à une gestion plus responsable (réparation, réemploi, don, vente).
En porte-à-porte, 3/4 des encombrants sont enfouis.
En déchèteries, ils sont valorisés à 75%.



VALORISATION DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

La redevance spéciale est à l'étude. Elle consiste en une facturation des gros producteurs de déchets ménagers assimilés en fonction des quantités et du type de déchets collectés. Pour en limiter son montant, les administrations et entreprises seront invitées à produire moins et à mieux trier leurs déchets (collectes séparatives d'emballages, de papiers, cartons, biodéchets etc...).



En 2024, les collectivités devront être en mesure de proposer des solutions pour trier les biodéchets à la source et réduire ainsi d'1/3 le contenu de la poubelle grise.



LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

Réduire nos déchets
à la source : une priorité !

La prévention des déchets

Cette compétence est partagée avec le SYVEDAC. Les programmes de prévention des déchets découlent d'orientations prises au niveau régional et adaptées au niveau local.

À L'ÉCHELLE RÉGIONALE

LE SCHÉMA RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT, DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES DE LA RÉGION NORMANDIE - STRADDET



Un volet du STRADDET porte sur la planification globale de la prévention et de la gestion de l'ensemble des déchets ménagers ou issus des activités économiques produits sur le territoire à l'échelle régionale.



Son rôle est de créer les conditions d'atteinte des objectifs nationaux de réduction des déchets à la source et d'amélioration des taux de tri et de valorisation.

La thématique des déchets est traitée par les prismes de l'économie, de l'éducation et de l'emploi.

Le SRADDET vise la sobriété avec une réduction constante du gaspillage. La complémentarité des territoires passe également par la valorisation de l'économie circulaire en traitant à la fois la production, la consommation et le recyclage.

+ d'infos : normandie.fr/le-sraddet

À L'ÉCHELLE DU SYVEDAC

LE PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ASSIMILÉS (PLPDMA)

Le précédent programme de réduction des déchets (2017-2022), a permis de réduire de 10 % les déchets : en moyenne, chaque habitant du territoire du Syvedac a réduit sa production de déchets de 70 kg en l'espace de 5 ans ! Une performance qui montre que réduire ses déchets est tout à fait possible.

Le futur Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2024-2030 regroupera 30 actions réparties dans 9 axes :

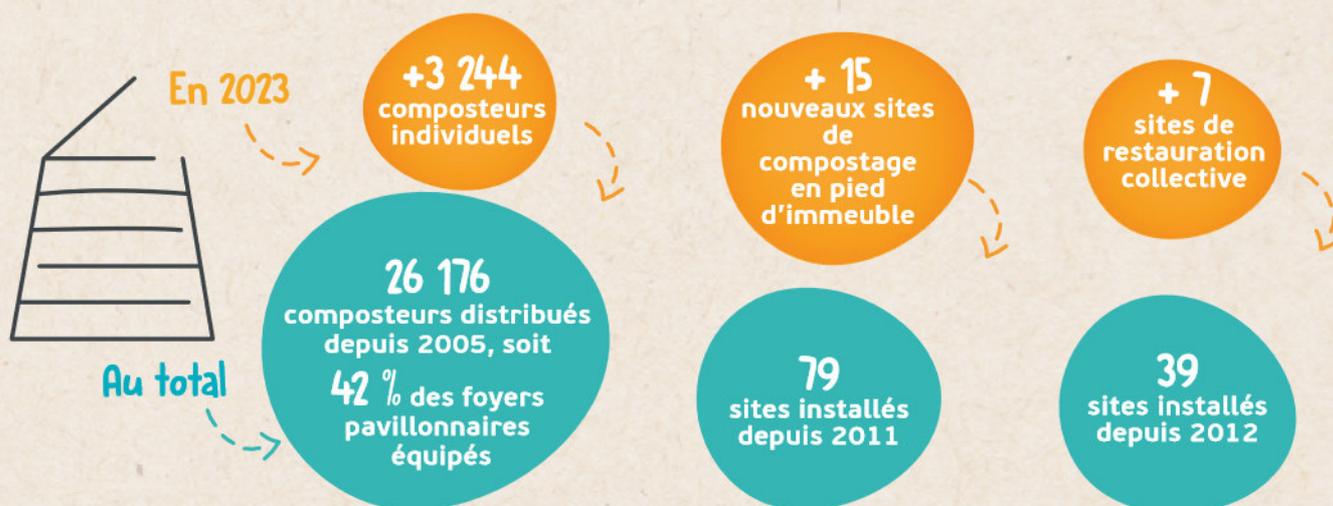
1. Être exemplaire en matière de prévention des déchets.
2. Communiquer et sensibiliser.
3. Utiliser les instruments économiques pour favoriser la prévention des déchets.
4. Lutter contre le gaspillage alimentaire.
5. Éviter la production de résidus de jardin et encourager la gestion de proximité des biodéchets.
6. Augmenter la durée de vie des produits.
7. Mettre en place ou renforcer des actions emblématiques favorisant la consommation responsable.
8. Réduire les déchets des entreprises.
9. Fixer des objectifs de valorisation.

Retrouvez une synthèse du bilan du PLPDMA 2017-2022 sur syvedac.org

Le compostage

UNE SOLUTION SIMPLE POUR RÉDUIRE SES DÉCHETS

1/3 de notre poubelle noire peut être composté ! Le compostage a donc un rôle majeur dans la prévention et la réduction des déchets à la source. Individuel, collectif, partagé : ces différentes pratiques du compostage ont été développées par Caen la mer et le SYVEDAC depuis 2005. L'objectif : 50% minimum des foyers en logement individuel équipés d'ici 2025.



La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit que, d'ici 2024, les collectivités offrent une solution de valorisation des biodéchets à tous les habitants. 2023 a été consacrée à la préparation de ces solutions

PRÉPARATION DU DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS DE TRI À LA SOURCE POUR TOUS

Etude d'opportunité du compostage en pied d'immeuble :



Sur les 76 000 foyers en habitat collectif recensés (environ 137000 habitants) :
62% soit 47 000 foyers pourraient pratiquer le compostage en pied d'immeuble.

Campagne en porte-à-porte pour proposer des composteurs individuels :



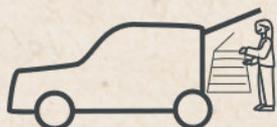
Grentheville, Bourguébus Soliers, Le Castelet, Castine-en-Plaine, Le Fresne Camilly, Thaon, Rosel, Cairon, Mondeville, Colombelles.

Détermination des sites pour la collecte en apport volontaire pour les foyers ne pouvant pratiquer le compostage partagé :



Préparation d'un nouveau marché de collecte en apport volontaire pour les déchets alimentaires.

DRIVE COMPOSTEURS



Mis en place depuis 2 ans, ce système de distribution, après inscription préalable, a permis de distribuer jusqu'à 150 composteurs par semaine.

La sensibilisation : mobiliser, faire participer

UN ENJEU INCONTOURNABLE DANS LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

En 2023, les médiateurs déchets de Caen la mer et du SYVEDAC ont été mobilisés sur près de **200 opérations** et ont pu sensibiliser + de **8000 personnes** aux enjeux de la bonne gestion des déchets.



46 STANDS LORS
D'ÉVÈNEMENTS

2951 USAGERS
sensibilisés

64
INTERVENTIONS
AUPRÈS DES
PUBLICS RELAIS

1971 ACTEURS
sensibilisés

75
ANIMATIONS
SCOLAIRES

2000 ENFANTS
sensibilisés

9 OPÉRATIONS
EN PORTE-À-
PORTE

1398 FOYERS sensibilisés

2 FORMATIONS AUX
ECO-ÉVÈNEMENTS

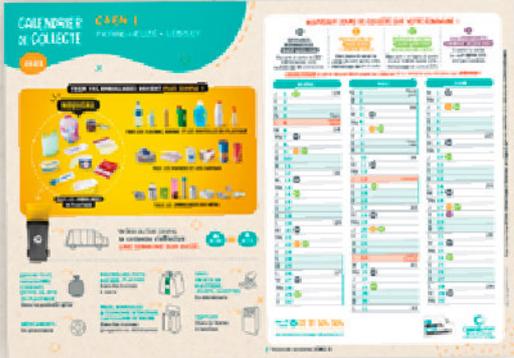
31 ORGANISATEURS
sensibilisés



L'information des usagers

DES DOCUMENTS ACTUALISÉS RÉGULIÈREMENT

Le calendrier de collecte



Connaître ses jours de collecte



Valoriser ses déchets

Le guide du compostage



Promouvoir les gestes éco-responsables

Le mémo Pro



Le guide des déchèteries



Bien trier

La collecte à domicile



Offrir un service de proximité

Le mémo tri



Réduire ses déchets

Le Stop Pub



Conception SYVEDAC

Le traitement de vos demandes et réclamations

Le service relations aux usagers traite les appels liés à la collecte des déchets (ainsi qu'à la propreté urbaine du secteur de Caen uniquement).

✗ Concernant les déchets, la collectivité met à disposition un numéro de téléphone et un courriel :

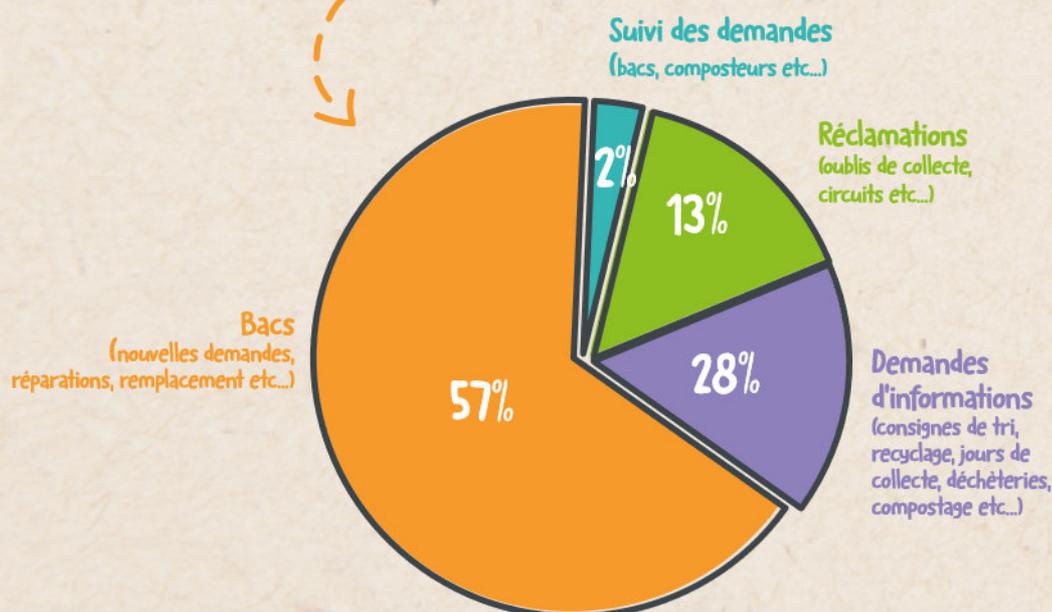
02 31 304 304

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

En 2023 :



Nature des demandes



The page features a teal background with several decorative elements: a large orange circle at the top center, a white circle below it, a pattern of white dashed lines in the top-left corner, and a pattern of orange dashed lines in the bottom-right corner.

LA COLLECTE

Les dispositifs de précollecte

DES CONTENANTS ADAPTÉS À CHAQUE MODE DE COLLECTE

263 960 bacs roulants pour la collecte en porte-à-porte :



108 376 bacs gris

Ordures ménagères résiduelles



96 795 bacs jaunes

Emballages et papiers



58 789 bacs verts

Résidus de jardin

En 2023

8 379 bacs livrés
903 bacs réparés
5 712 bacs recyclés
16 552 sacs jaunes
et 15 227 sacs noirs
distribués

1 541 bornes de collecte d'apport volontaire :



277 bornes grises

Ordures ménagères
résiduelles



370 bornes jaunes

Emballages recyclables
et papiers



732 bornes à verre

Emballages en verre



162 bornes textiles

Textiles

En 2023

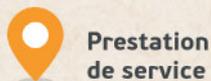
50 bornes
supplémentaires
installées

Dont :

- × 12 pour les ordures ménagères
- × 20 pour les emballages et papiers
- × 18 pour le verre

Les opérateurs de collecte

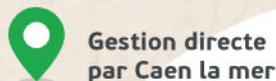
LOCALISATION



Prestation de service



Partenariat



Gestion directe par Caen la mer



DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE URBASER
7-8 rue de la Cotonnière
BRETTEVILLE-SUR-ODON

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DERICHEBOURG
Rue de l'Europe
COLOMBELLES

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE RÉGIE DE COLLECTE
13 rue Nicéphore Niepce
MONDEVILLE

DÉCHETS DANGEREUX

MADÉLINE
ZI Caen Canal, rue de la mer
BLAINVILLE-SUR-ORNE

TEXTILES

NORMANDIE TRITEX
Les Monts d'Aunay
Rue de Courvaudon
AUNAY-SUR-ODON

ACIADES LA CHIFFO
Route de Trouville
CAEN

BACER
51 Rte de Torigni
CAUMONT-SUR-AURE

APAJH
8 Rue des Carriers
IFS

CROIX ROUGE
44 BIS Bd Maréchal Lyautey
CAEN

Les modes de collecte

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

Le service offert aux habitants et aux usagers de Caen la mer comprend trois types de collectes : en porte-à-porte, en apport volontaire et en déchèteries. Une collecte gratuite des encombrants à domicile est aussi proposée aux usagers de 75 ans et + ou en situation de handicap, ainsi qu'une collecte des encombrants sur rendez-vous, avec participation forfaitaire de 10 euros, mise en place en avril 2021 à destination de tous les usagers.

Porte-à-porte



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, déchets verts, encombrants, cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen.

Apport volontaire



Ordures ménagères résiduelles, emballages recyclables/papiers, verre et textiles.

Déchèterie



Emballages recyclables/papiers, verre, textiles, encombrants, déchets verts et autres déchets cités ci-dessous.

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIE



Résidus de jardin



Gravats et terre



Mobilier



Bois



Ferraille



Cartons



Déchets électriques et électroniques



Déchets dangereux diffus



Batteries



Huiles usagées vidange/friture



Lampes et ampoules



Extincteurs



Vêtements, chaussures, linge de maison



Amiante



Pneus des particuliers sans jantes



Déchets non valorisés

NOUVELLES FILIÈRES DE TRI



Articles de bricolage et de jardin thermiques



Articles de sport et de loisirs



Outils de peinture

Les fréquences de collecte en porte-à-porte

DES FRÉQUENCES ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DU TERRITOIRE

ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



1 x
par
semaine

× **Habitat individuel, collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

2 x
par
semaine

× **Habitat collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

4 x
par
semaine

× **Commerces alimentaires et campings** des communes du littoral (du 15 juin au 15 septembre).

6 x
par
semaine

× **Commerces alimentaires** de Ouistreham Riva-Bella (toute l'année).

× **Hyper-centre-ville de Caen.**

× **Zones d'activités.**

EMBALLAGES RECYCLABLES ET PAPIERS



1 x
par
semaine

× **Habitat collectif et professionnels** en fonction des capacités limitées de stockage des déchets.

1 x
toutes les 2
semaines

× **Habitat pavillonnaire.**

× **Communes du littoral** (du 1^{er} juillet au 31 août).

× **Collectifs et professionnels** situés sur le territoire de la régie.

ENCOMBRANTS



2 x
par
mois

× **Habitat dense** (géré par Caen la mer Habitat) des quartiers de la **Guérinière, Grâce-de-Dieu et Chemin vert** à Caen.

3 x
par
an

× Collecte gratuite d'encombrants et DEEE des personnes de **75 ans et + ou à mobilité réduite.**

1 x
par
mois

× **Habitat collectif dense** à Caen et Hérouville Saint-Clair.

1 x
par
an

× Collecte en **porte-à-porte dans les communes concernées.**

(voir page 24)

sur
rendez-
vous

× Collecte avec participation forfaitaire de 10 € par enlèvement dans l'ensemble des communes.

RÉSIDUS DE JARDIN



1 x
par
semaine

(du 1^{er} mars au 15 décembre)

× **Habitat individuel dans les communes concernées.**

(voir page 24)



CARTONS

3 x
par
semaine

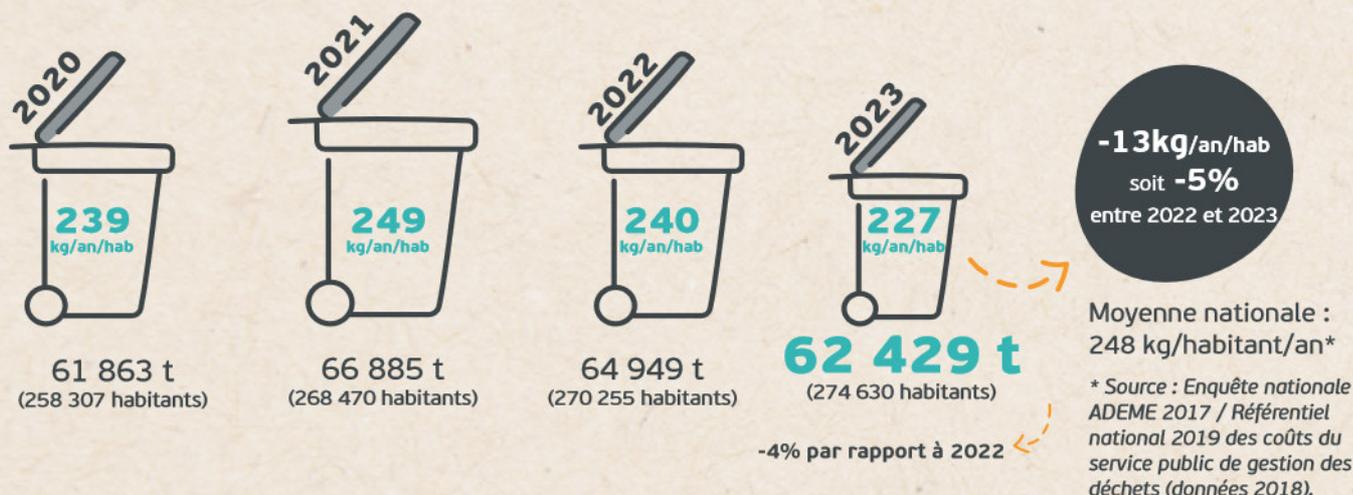
× **Commerçants** en hyper centre-ville de Caen.

Les tonnages collectés en 2023 en porte-à-porte et en apport volontaire : 111 396 tonnes

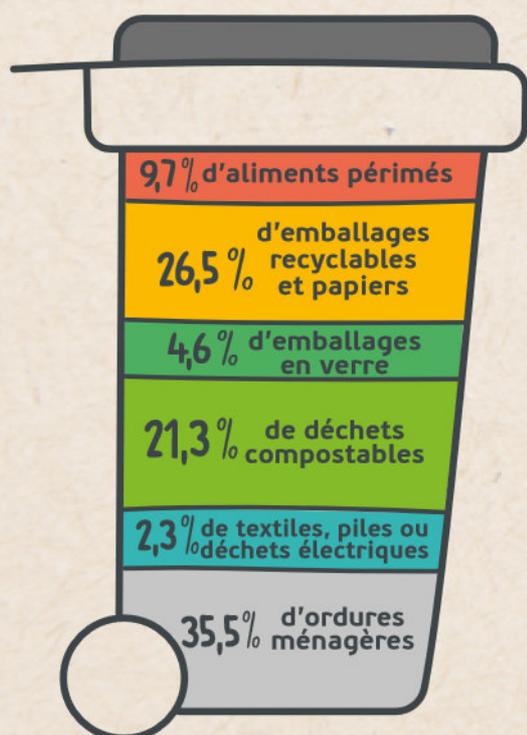
- 0,24 % par rapport à 2022

Caen la mer constate un effort important en 2023 pour réduire à la source les déchets incinérables.

LES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



2/3 du contenu de la poubelle grise pourrait être mieux valorisé !



D'après un échantillonnage de nos ordures ménagères réalisé en 2022.

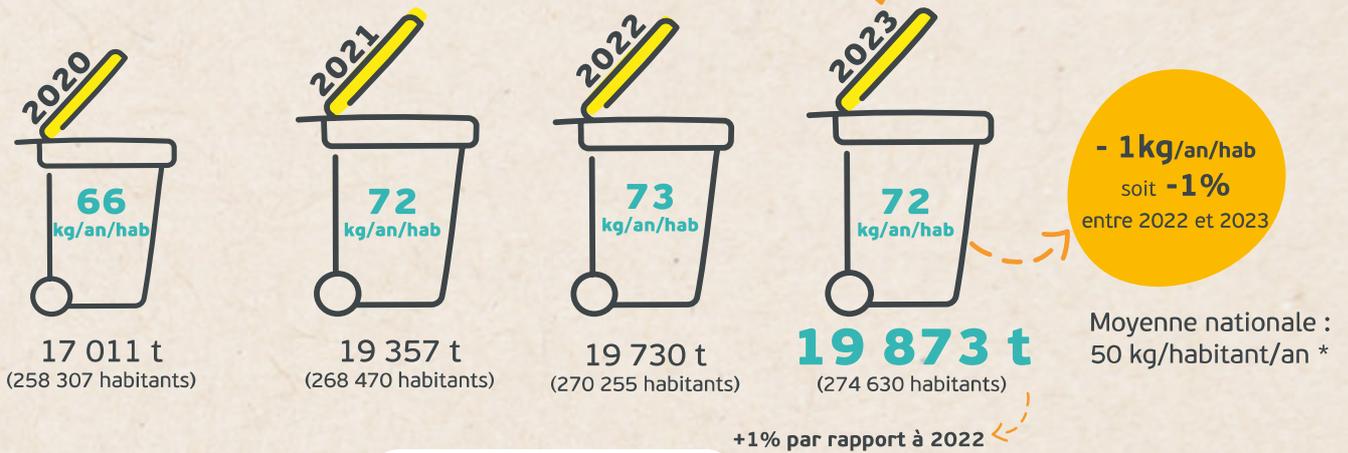


TOUS ENSEMBLE, AMÉLIORONS LE SERVICE

Le personnel de collecte rencontre parfois des difficultés lors des ramassages. Votre civisme peut l'aider :

- Respectez les jours et horaires de présentation des déchets à la collecte.
- Présentez correctement votre bac :
 - › Sur le domaine public, accessible au camion de collecte.
 - › Au plus près de l'heure de collecte et rentré dans les plus brefs délais une fois vidé.
 - › Placer la poignée orientée côté route.
 - › Non surchargé, couvercle fermé.
- Contactez-nous lorsque votre bac est cassé (formulaire en ligne sur caenlamer.fr rubrique déchets ou 02 31 304 304), il sera réparé ou à défaut remplacé.
- Déposez vos sacs dans les bornes d'apport volontaire et non à côté. (Bornes grises d'ordures ménagères : sacs de 50 litres maximum).

LES EMBALLAGES RECYCLABLES ET LES PAPIERS



LE SAVIEZ-VOUS ?

QUALITÉ DU TRI : DES ERREURS QUI PEUVENT COÛTER CHER AUX CONTRIBUABLES !

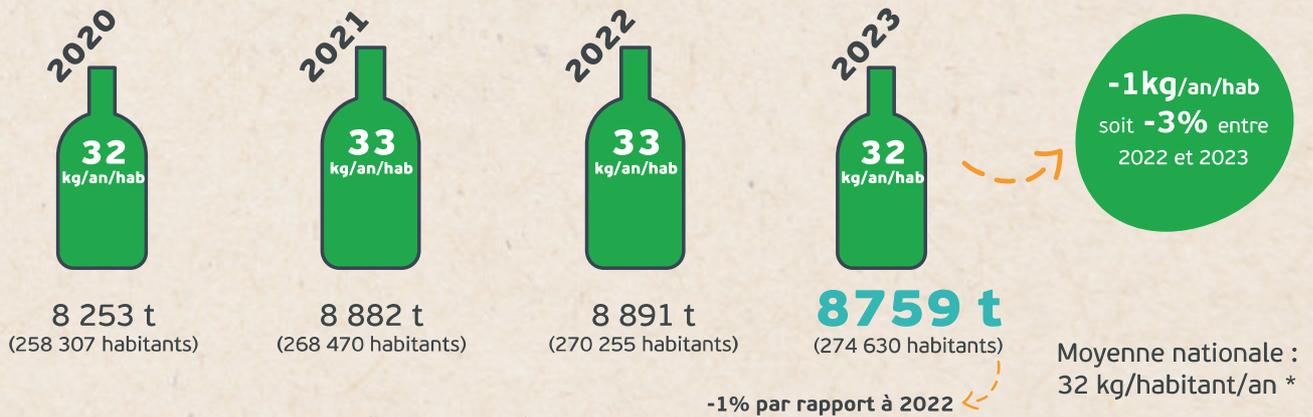
En 2023, les erreurs de tri représentent encore **22,4%** des tonnages collectés.

Dans la poubelles jaune, on dépose uniquement des emballages. Pas d'objets en plastique !

Pensez bien à ne pas imbriquer les emballages entre eux : les machines ne parviennent plus à détecter les matériaux et l'emballage part en refus !

En cas de doute, consultez les consignes de tri sur : www.consignesdetri.fr

LES EMBALLAGES EN VERRE



✗ LE VERRE SE RECYCLE À 100% ET À L'INFINI. TRIONS-LE SANS MODÉRATION !

Les emballages uniquement :



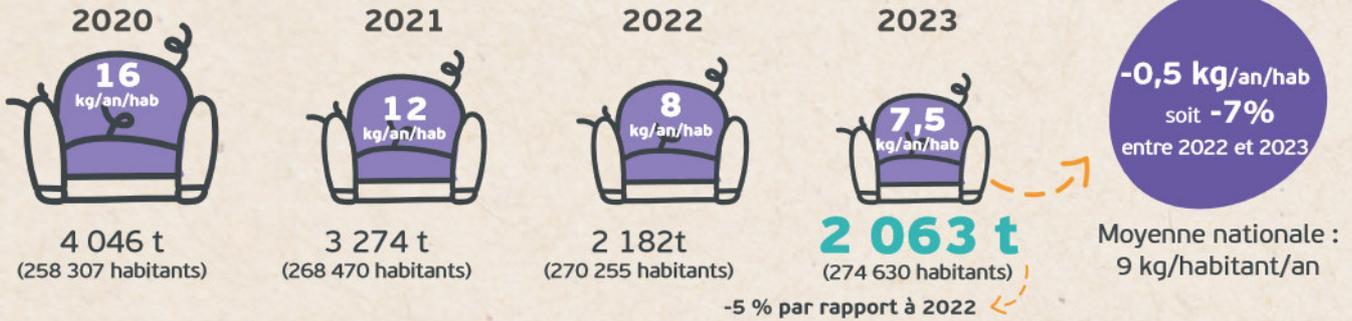
NE PAS TRIER : VAISSELLE, VERRES À BOIRE, MIROIRS. Ces déchets ne fondent pas à la même température que les emballages en verre et perturbent leur recyclage : ils sont à déposer en déchèteries.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le verre collecté à Caen la mer est recyclé au Havre.

Pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur caenlamer.fr rubrique déchets.

LES ENCOMBRANTS (33 communes concernées)



LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte en porte-à-porte ne permet pas le tri des encombrants. Mélangés et compactés dans la benne, **1 quart seulement peut être valorisé. Les 3/4 restants sont enfouis.**

Déposés en déchèteries, les encombrants ont une seconde vie !

Triés par matière, on peut les valoriser à 75%.
(Voir page 35)

Avant de jeter, pensez à réparer, vendre, donner ou encore déposer dans les locaux réemploi des déchèteries !



LES RÉSIDUS DE JARDIN (35 communes concernées)



LE SAVIEZ-VOUS ?

La collecte des résidus de jardin en porte-à-porte n'est pas écologique car elle revient à transporter des déchets composés à 80% d'eau.

Optez pour l'éco-jardinage en valorisant vos résidus de jardin sur place :

COMPOSTAGE, BROYAGE, PAILLAGE :
Les résidus de jardin sont de vraies ressources !

Une augmentation qui s'explique principalement par une année 2023 particulièrement humide.

LA COLLECTE EN PORTE-À-PORTE ACCEPTÉ :

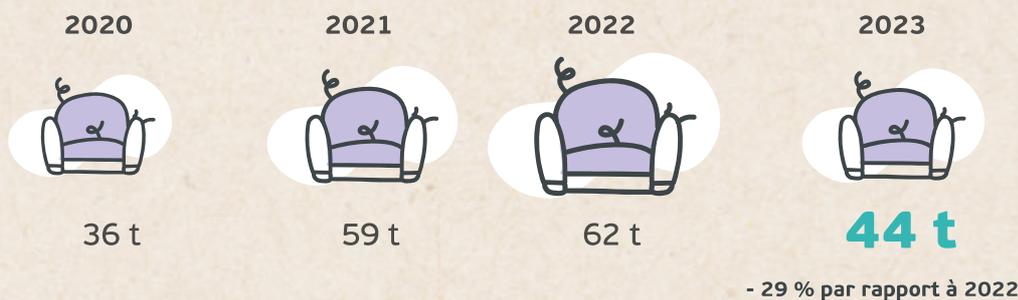
Les branchages de petites tailles, les feuilles et fleurs, les tontes et jusqu'à 5 fagots de branchages à côté du bac.

COLLECTE PAYANTE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS



609 rendez-vous

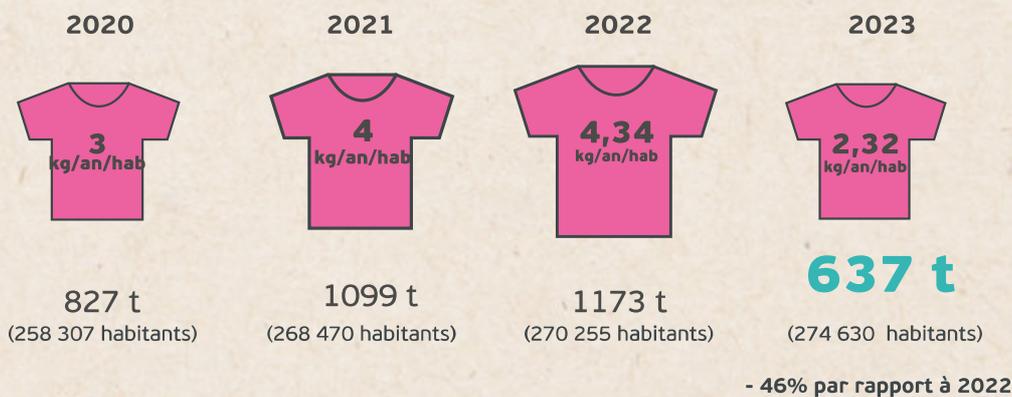
COLLECTE À DOMICILE POUR LES + 75 ANS OU EN SITUATION DE HANDICAP



479 collectes effectuées

LES TEXTILES

En 2023, Caen la mer a mis en place une nouvelle convention de partenariat pour la valorisation des textiles, d'où l'écart important de tonnages avec l'année précédente.



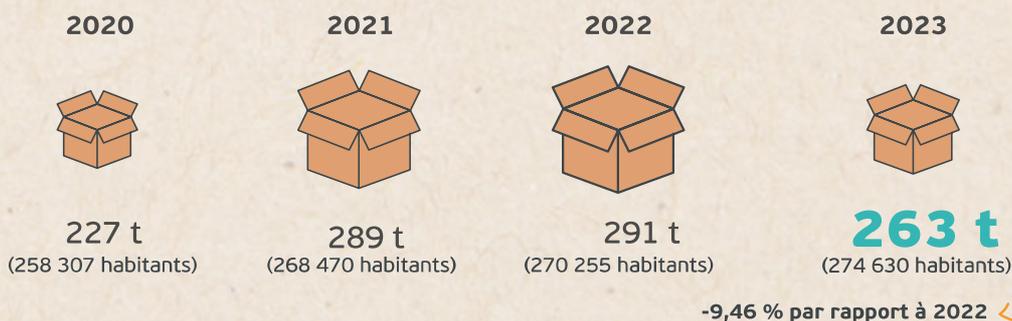
- 2 kg/an/hab
soit -47%
entre 2022 et 2023

A Caen la mer, 162 bornes textiles à votre disposition pour trier vêtements, chaussures et linge de maison.

Trouvez la borne la plus proche de chez vous sur caenlamer.fr

LES CARTONS DES COMMERÇANTS DE L'HYPER CENTRE-VILLE DE CAEN

-> Pour être collectés, les cartons doivent être pliés et vidés de leur contenu.



LES HORAIRES

DU 1^{ER} MARS AU 31 OCTOBRE

DU 1^{ER} NOVEMBRE AU 28 FÉVRIER

LUNDI - MARDI* - MERCREDI
JEUDI* - VENDREDI

9h - 12h | 14h - 18h

9h - 12h | 14h - 17h30

SAMEDI
(particuliers uniquement)

9h - 12h30 | 13h30 - 18h

9h - 12h30 | 13h30 - 17h30

DIMANCHE**
(particuliers uniquement)

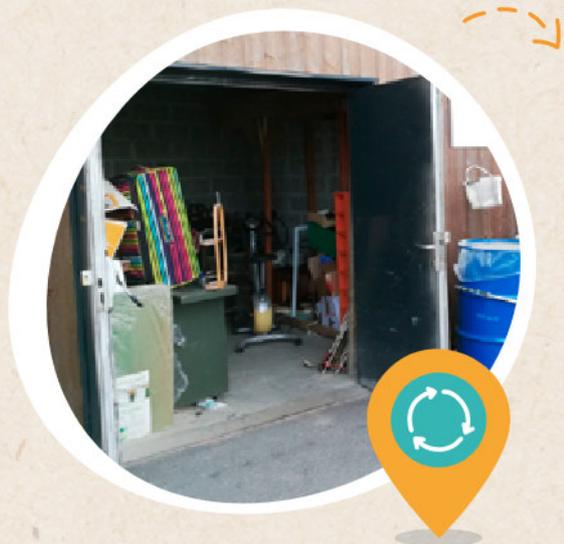
9h - 12h

9h - 12h

* Mouen et Bretteville-l'Orgueilleuse fermées les mardis matin et jeudis matin.

** Uniquement à Bretteville-sur-Odon.

Déchèteries
fermées
les jours fériés



NE JETEZ PAS ! PENSEZ AUX LOCAUX RÉEMPLOI !

4 déchèteries en disposent déjà (Fleury-sur-Orne, Mouen, Ouistreham Riva-Bella et Bretteville-l'Orgueilleuse) pour déposer des objets inutilisés en bon état. Ils sont récupérés par des structures favorisant l'emploi local et profitent ainsi d'une seconde vie.

En 2023, **40 tonnes** d'objets ont ainsi été sauvées de la destruction.

En 2024, un 5^{ème} local réemploi ouvrira ses portes à la nouvelle déchèterie de Colombelles.

EN COMPLÉMENT DES DÉCHÈTERIES... LES COLLECTES ÉPHÉMÈRES !

Depuis 2015, Caen la mer organise des collectes éphémères de **déchets électriques et électroniques et de meubles** sur son territoire.

En 2023, **21 collectes éphémères** ont été organisées et permis de collecter **10,72 tonnes** d'objets.



AUCUNE BOUTEILLE DE GAZ À LA POUBELLE !

À l'origine d'explosions et de départs de feu, jeter des bouteilles de gaz à la poubelle présente des risques élevés pour le personnel en charge de la collecte ou travaillant dans les installations de traitement des déchets, ainsi que pour le matériel (pannes, casses).

Pour la sécurité des personnes et des installations, il est donc strictement interdit de jeter les bouteilles et cartouches de gaz dans les poubelles grises et les poubelles jaunes.

Bouteilles et cartouches d'hélium, de CO2 et de protoxyde d'azote : à déposer vides en **déchèteries** (se renseigner auprès du gardien).

Bouteilles de gaz butane, propane... : à rapporter **chez un revendeur** de la marque de la bouteille (commerces de proximité, grandes surfaces, stations-service...). La **reprise est obligatoire** depuis janvier 2022, avec ou sans bulletin de consignation, même sans achat de nouvelle bouteille.



Bilan de la collecte en déchèteries : 45 922 T

167 kg/hab/an
+5 kg/hab/an
par rapport à 2022

+5% par rapport à 2022



Résidus de jardin

→ 11 215 t en 2023
→ 9 175 t en 2022
→ +22%



Gravats

→ 13 211 t en 2023
→ 12 639 t en 2022
→ +5%



Mobilier

→ 3 587 t en 2023
→ 3 522 t en 2022
→ + 2%



Bois

→ 3 325 t en 2023
→ 3 137 t en 2022
→ +6%



Ferraille

→ 1 238 t en 2023
→ 1 351 t en 2022
→ - 8%



Cartons

→ 837 t en 2023
→ 811 t en 2022
→ + 3%



Déchets électriques et électroniques

→ 1 366 t en 2023
→ 1 337 t en 2022
→ + 2%



Déchets non valorisés

→ 10 591 t en 2023
→ 11 143 t en 2022
→ - 5%



Piles

→ 9 t en 2023
→ 9,7 t en 2022
→ - 6%



Pneus

→ 38 t en 2023
→ 34,08 t en 2022
→ +11%



Amiante

→ 103 t en 2023
→ 115 t en 2022
→ - 10%



Lampes/tubes

→ 7,26 tonnes en 2023
→ 4,44 tonnes en 2022
→ + 64%



Déchets Dangereux Diffus

→ 353 tonnes en 2023
→ 413 tonnes en 2022
→ - 14%



Batteries

→ 16 tonnes en 2022
→ 19 tonnes en 2022
→ - 12%

RESPONSABILITÉ ÉLARGIE DU PRODUCTEUR : NOUVELLES FILIÈRES



Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques

→ 8,18 tonnes en 2023



Articles de Sport et de Loisirs

→ 15,17 tonnes en 2023



Outillage du peintre

→ 1,79 tonnes en 2023

Les performances de collecte

La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 a fixé un objectif de réduction de 15% des quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 (loi antigaspillage – article 3). L'indicateur retenu est calculé en donnant un indice 100 aux kg/habitant produits en 2010. L'Indice 2023 est obtenu en multipliant par 100 les kg/habitant de 2023 et en divisant le résultat par les kg/habitant de 2010.

PERFORMANCE 2010 - 2023

2010 (217 416 hab)
125 170 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
99 308 t. en porte-à-porte et apport volontaire
25 862 t. en déchèteries et collectes éphémères

576 kg
par an/habitant en 2010

2023 (274 630 hab)
157 369 T

de DMA (Déchets Ménagers et Assimilés)
111 396 t. en porte-à-porte et apport volontaire
45 922 t. en déchèteries
51 t. collectes éphémères et locaux réemploi

573 kg
par an/habitant en 2023
(moyenne nationale ADEME : 581 kg/an/hab.)

Indice
de réduction :
99,5

Si les habitants de Caen la mer
trient davantage leurs déchets,
l'objectif est aussi d'en produire moins !

POURSUIVONS NOS EFFORTS !

(voir page 36)

Le bilan de la collecte en porte-à-porte et apport volontaire

COMPARAISON DU TONNAGE 2021/2022

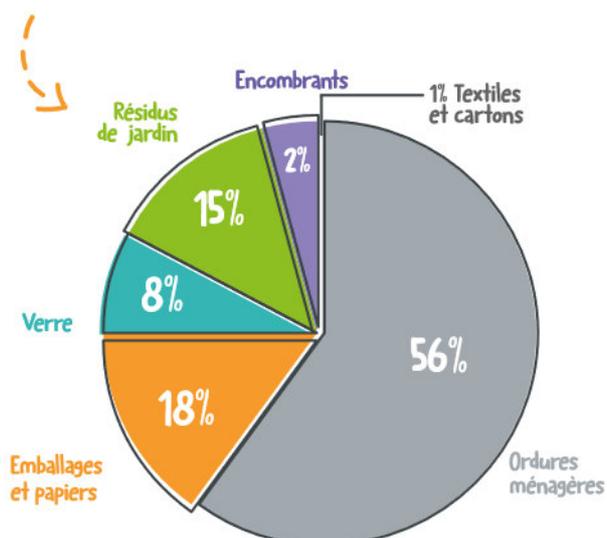
Déchets Ménagers et Assimilés collectés	TONNAGES		KG/HABITANT/AN		ÉVOLUTION KG/HAB/AN
	2022	2023	2022	2023	
Déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire	111 664	111 396	413	405	-2%
Déchets des déchèteries	43 711	45 922	162	167	+5%
Déchets collectés lors des collectes éphémères	11	11			
Local réemploi des déchèteries	41	40			
TOTAL	155 428	157 369	575	573	-0,34%

Moyenne nationale DMA :
581 kg/habitant/an

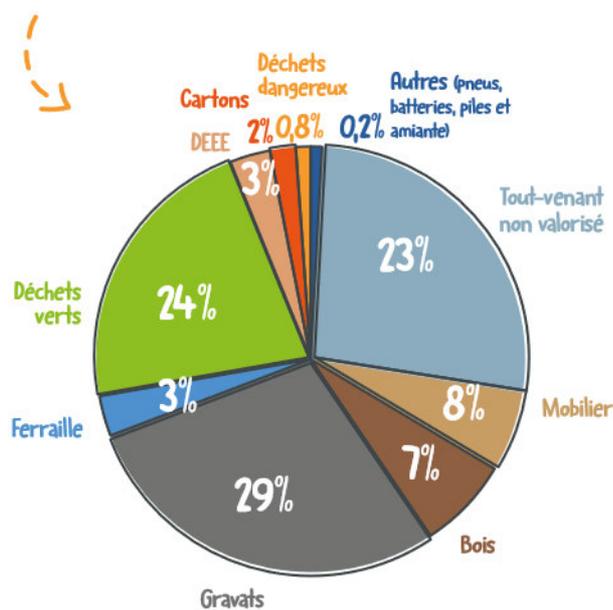
* Source : Enquête nationale ADEME 2017 / Référentiel national 2019 des coûts du service public de gestion des déchets (données 2018).

LA RÉPARTITION DES TONNAGES EN 2023

Répartition des tonnages de déchets ménagers et assimilés hors déchèterie



Répartition des tonnages en déchèterie et collectes éphémères





LE TRAITEMENT

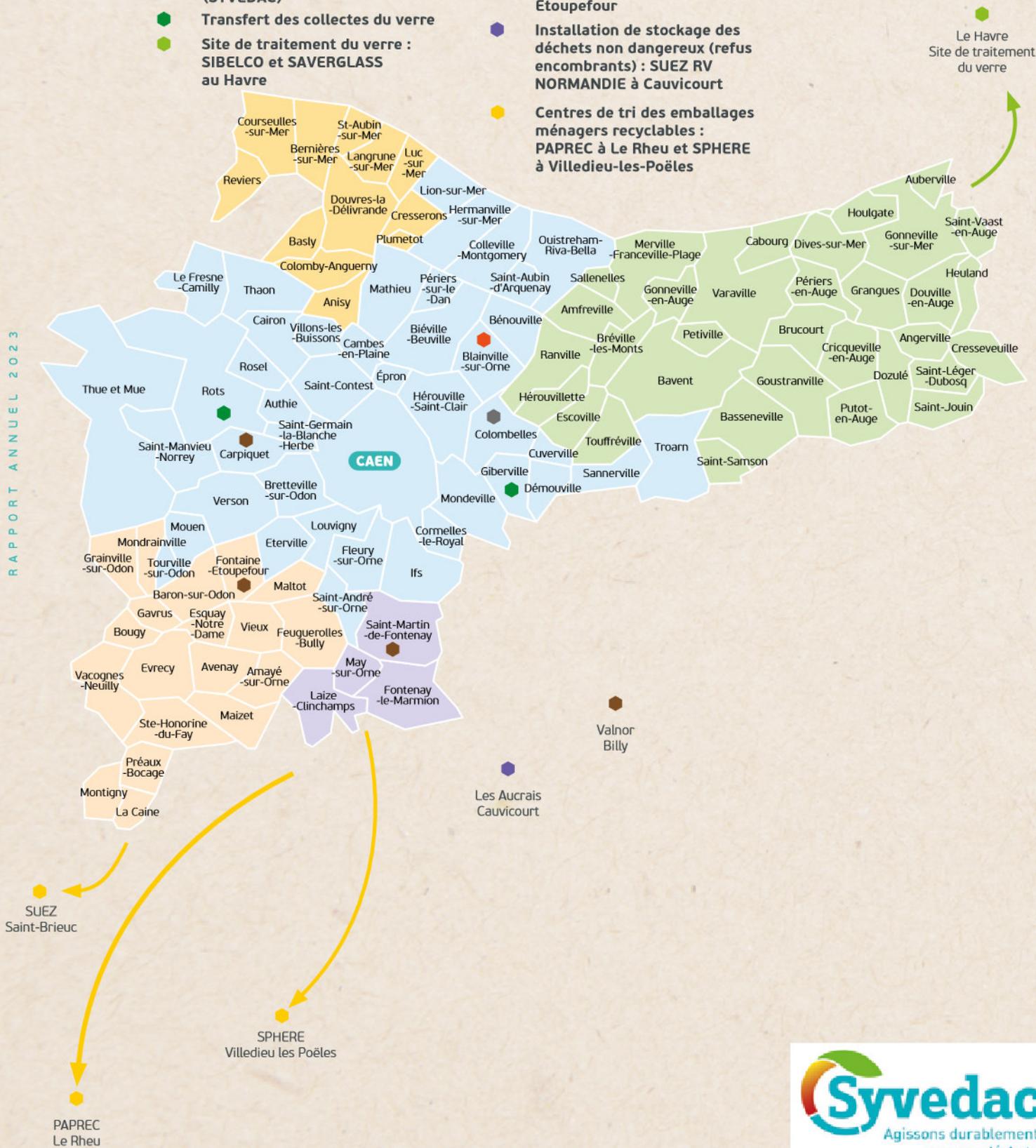
**Que deviennent les déchets
une fois collectés ?**

Les unités de traitement des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

LOCALISATION

- Site de tri des encombrants SUEZ à Blainville-sur-Orne
- UVE: Unité de Valorisation Énergétique des déchets (SYVEDAC)
- Transfert des collectes du verre
- Site de traitement du verre : SIBELCO et SAVERGLASS au Havre
- Site de compostage : VALNOR à Billy, SOCOMPOST à Carpiquet, smictom de la Bruyère à Saint-Martin-de-Fontenay et SEP Valorisation à Fontaine-Etoupefour
- Installation de stockage des déchets non dangereux (refus encombrants) : SUEZ RV NORMANDIE à Cauvicourt
- Centres de tri des emballages ménagers recyclables : PAPREC à Le Rheu et SPHERE à Villedieu-les-Poêles

RAPPORT ANNUEL 2023



Les principaux sites de traitement des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

LES CENTRES DE TRI



Les emballages et papiers sont transportés vers les centres de tri de PAPREC à Le Rheu et de SPHERE à Villedieu-les-poêles, depuis l'incendie du Centre de tri de GDE Environnement à Rocquancourt. Une Société Publique Locale (SPL) a été créée en 2020 pour la construction d'un centre de tri normand « NORMANTRI ». Celui-ci sera situé à Colombelles et verra le jour en 2025.

LES PLATEFORMES DE COMPOSTAGE

Les résidus de jardin collectés en porte-à-porte et en déchèteries sont compostés sur les plateformes de Carpiquet, Billy et Saint-Martin-Fontenay.

Le compost est ensuite utilisé pour l'exploitation agricole et distribué aux habitants.



L'UNITÉ DE VALORISATION ÉNERGÉTIQUE (UVE)



Les ordures ménagères (poubelles grises), sont traitées par incinération (sans tri) au sein de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) du SYVEDAC à Colombelles. Elles sont valorisées en énergie (chaleur et électricité).

L'UVE alimente :

Le **CHU**
de Caen

10 500
foyers en
chauffage
à Hérouville Saint-Clair

4 hectares
de serres
maraîchères
à Colombelles

L'ENFOUISSEMENT

Le centre de stockage des déchets ultimes des Aucrais est implanté à Cauvicourt dans le Calvados, sur une surface de 19 hectares. Les gravats et les déchets non valorisés (dont les encombrants collectés en porte-à-porte) sont acheminés vers ce centre d'enfouissement.



La synthèse de la collecte et du traitement

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



Ordures ménagères résiduelles

62 429 t. collectées
227 kg/an/habitant



Unité de Valorisation
Énergétique (UVE)
SIRAC - Colombelles (14)



↑ 22,4 % refus de tri



Emballages recyclables/papiers

19 873 t. collectées
72 kg/an/habitant



Centre de tri
PAPREC - Le Rheu (35)
SPHERE - Villedieu-les-poeles (50)
SUEZ - St-Brieuc (22)



Résidus de jardin

17 251 t. collectées
63 kg/an/hab/habitant



SMICTOM de la Bruyère - St-Martin-de-Fontenay (14)
VEOLIA - Billy (14)
SEP Valorisation - Fontaine-Etoupefour (14)



Emballages en verre

8 759 t. collectées
32 kg/an/habitant



SIBELCO GREEN SOLUTION
St-Vigor D'Ymonville (76)



Encombrants

2 063 t. collectées
7,5 kg/an/habitant
+ 78 t collectés sur rendez-vous.



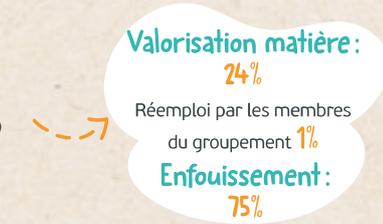
SUEZ
Tri - Blainville-sur-Orne (14)
Stockage - Les Aucrais (14)



Encombrants (service réservé aux personnes âgées de 75 et + ou en situation de handicap)
44 t. collectées



SUEZ
Tri - Blainville-sur-Orne (14)
Stockage - Les Aucrais (14)



Textiles

637 t. collectées
2,32 kg/an/habitant



Centres de tri
TRITEX - Carpiquet (14)
ACIADES - Caen (14)
BACER - Caumont-sur-Aure (14)
CROIX ROUGE - Caen (14)
APAJH - Ifs (14)



Cartons des commerçants de l'hyper centre-ville de Caen
263 t. collectées



Mise en balles
DERICHEBOURG - Rocquancourt (14)



LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

	Bois 3 325 t. collectées	 COVED	DERICHEBOURG - Rocquancourt (14) SEP - Fontaine Etopefour (14) BIO COMBUSTIBLES - Fleury-sur-Orne (14)	Valorisation matière (Unité de broyage pour chaufferie urbaine)
	Ferraille 1 238 t. collectées	 COVED	DERICHEBOURG - Rocquancourt (14)	Valorisation matière
	Gravats 13 211 t. collectées	 COVED	SMC - Feugerolles Bully (14)	Enfouissement ISDND (Installation de stockage de déchets non dangereux)
	Mobilier 3 587 t. collectées	 VEOLIA • SUEZ	Contrat avec l'éco-organisme ECO-MAISON	Valorisation matière et énergie
	Végétaux 11 215 t. collectées	 COVED • VEOLIA	VALNOR - Billy (14) SOCOMPOST - Carpiquet (14) BIOBESSIN ENERGIE SEP - Fontaine Etopefour (14)	Valorisation matière (compost)
	Cartons 837 t. collectées	 COVED	VEOLIA - Giberville (14)	Valorisation matière
	Déchets d'équipements électriques et électroniques 1 366 t. collectées	 VEOLIA • RPUR	Contrat avec l'éco-organisme ECOSYSTEM	Démantèlement et valorisation 74 % recyclage matière 10 % valorisation énergétique 16 % enfouissement
	Déchets diffus spécifiques (peintures, solvants...) 353 t. collectées	 MADELINE TRIADIS	Contrat avec l'éco-organisme ECODDS Hors filière ECODDS SARP - Limay (78) CEDIBEX - Sandouville (76)	Traitement, valorisation matière et énergie
	Amiante 103 t. collectées	 SUEZ VEOLIA	SUEZ RV NORMANDIE Flée (49) SOLICENDRE - Argences (14)	Installation de stockage
	Piles, batteries et accumulateurs 9 t collectées	 CHIMIREC	Piles Contrat avec l'éco-organisme COREPILE Batteries de voiture MADELINE	Valorisation matière et énergie
	Pneus 38 t. collectées	 AUTO PNEU NORMANDIE	Contrat avec l'éco-organisme ALIAPUR	Valorisation matière
	Déchets non valorisés 10 591 t. collectées	 COVED	SUEZ RV NORMANDIE Les Aucrais (14)	Enfouissement ISDND (Installation de stockage des déchets non dangereux)



La valorisation et la réduction



27 bouteilles = 1 pull polaire



11 bouteilles de lait = 1 arrosoir



5 briques alimentaires = 1 rouleau de papier toilette



47 flacons en plastique = 1 réhausseur



670 canettes = 1 cadre de vélo



48 boîtes de conserve = 1 jeu de 6 boules de pétanque

Trier c'est bien, réduire c'est mieux !

Trier est un geste indispensable puisqu'il permet le recyclage. En revanche, il n'évite pas la production de déchets. La meilleure solution pour les éviter, c'est de les réduire à la source grâce à des gestes simples !



Je réduis mes déchets (🏠) À la maison

- **Je composte !** Je réduis ainsi d'un tiers mes ordures ménagères.
- **Je recycle mes résidus végétaux dans mon jardin** (compostage, broyage, paillage). **Conseils d'écogardinage sur caenlamer.fr**
- **J'habite en maison avec jardin :** Je demande mon composteur gratuit sur caenlamer.fr rubrique déchets.
- **J'habite en immeuble :** + d'infos

sur caenlamer.fr rubrique les composteurs partagés.

- **Je colle un STOP-PUB sur ma boîte aux lettres** (-30 kg de déchets par an/foyer).
- **J'utilise des boîtes hermétiques** pour éviter l'aluminium ou le film étirable.
- **Je bois l'eau du robinet.**
- **Je fabrique moi-même des produits ménagers écologiques.**

- **J'évite le gaspillage** en rangeant bien mon frigo (les dates courtes devant) et je cuisine les restes de repas.
- **J'utilise des piles rechargeables et des ampoules basse consommation.**
- **Mes produits d'hygiène et d'entretien sont lavables** (cotons démaquillants, couches, éponges) ou **solides** (savon, shampoing, dentifrice).



Quand je fais mes courses

- Je prends mes propres sacs.
- **Je limite les emballages**, ou je préfère ceux en papier et en carton.
- J'achète de préférence **en vrac** ou **à la coupe**.
- Je privilégie les **produits durables et les éco-recharges**.
- Je pense à la **reprise gratuite par mon revendeur de mon ancien appareil électrique** lorsque j'en achète un neuf.



Avant d'acheter ou de jeter

- Je privilégie les **achats d'occasion** et l'**achat local**.
- **Je donne, je vends ou je répare.**
- Pour offrir, je pense aux **cadeaux dématérialisés** et aux **papers cadeaux réutilisables**.
- Je privilégie le dépôt de mes objets encombrants en **déchèterie** car ils seront mieux triés et valorisés.



LES INDICATEURS FINANCIERS ET LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

MONTANT DES PRESTATIONS DE COLLECTE

EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

405 Kg/hab/an soit -8kg/an/hab par rapport à 2022

133,01 € HT/tonne

53,95 € HT/hab



Ordures ménagères

7 073 153,39 € HT

DERICHEBOURG 5 224 394,12 € HT

REGIE 1 625 532 € HT

URBASER 223 227,27€ HT

-> **113,30 € HT/tonne**

-> **25,76 € HT/hab./an**



Emballages recyclables/papiers

3 799 943,73 € HT

DERICHEBOURG 2 714 015,32 € HT

REGIE 865 759 € HT

URBASER 220 169,41 € HT

-> **191,21 € HT/tonne**

-> **13,84 € HT/hab./an**



Verre

459 479,97 € HT

URBASER 459 479,97 € HT

-> **52,46 € HT/tonne**

-> **1,67 € HT/hab./an**



Encombrants

829 368,79 € HT

DERICHEBOURG 713 208,49 € HT

(dont 98 053,67€ HT pour la collecte sur rendez-vous)

R'PUR 116 160,30 € HT

-> **379,67 € HT/tonne**

-> **3,02 € HT/hab./an**



Résidus de jardin et biodéchets

2 539 596,38 € HT

DERICHEBOURG 1 895 623,38 € HT

REGIE 643 973 HT

-> **147,22 € HT/tonne**

-> **9,25 € HT/hab/an**



Textiles

Rémunération sur les textiles récupérés

NORMANDIE TRITEX

ET ACIADE



Cartons des commerçants du centre-ville de Caen

114 776,79 € HT

DERICHEBOURG 114 776,79 € HT

-> **435,62 € HT/tonne**

TOTAL

14 816 319,05 € HT

111 396 TONNES collectées en porte-à-porte et en apport volontaire

MONTANT DES PRESTATIONS DE TRANSPORT

EN DÉCHÈTERIES ET LORS DES COLLECTES ÉPHÉMÈRES

167 kg/hab/an soit + 5 kg/an/hab par rapport à 2022

31,18 € HT/tonne

5,21 € HT/hab



Déchets non valorisés

480 039,11 € HT

-> 45,33 € / t

-> 1,75 € /hab./an



Déchets verts

415 650,97 € HT

-> 37,06 € / t

-> 1,51 € /hab./an



Gravats

211 643,28 € HT

-> 16,02 € / t

-> 0,77 € /hab./an



Bois

148 314,23 € HT

-> 44,61 € / t

-> 0,54 € /hab./an



Cartons

74 250,01 € HT

-> 88,70 € / t

-> 0,27 € /hab./an



Ferraille

56 998,29 € HT

-> 46,05 € / t

-> 0,21 € /hab./an



Amiante

44 800,80 € HT

-> 435,13 € / t

-> 0,16 € /hab./an



Batteries

Pas de coûts de collecte



Déchets Dangereux Diffus

-> 181 t Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme EcoDDS

-> Hors filière ECODDS : 172 t

138 830,93 HT (coût global avec traitement non inclu dans le total)

-> 392,88 € / t

-> 0,51 € /hab./an



DEEE

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecosystem



Piles

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Corepile



Mobilier

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Ecomaison



Pneus (sans jantes)

Coûts de collecte supportés par l'éco-organisme Aliapur

TOTAL

1 431 696,69 € HT

45 922 tonnes collectées

488

RETOUR SOMMAIRE

39

MONTANT DES PRINCIPALES PRESTATIONS DE TRAITEMENT

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE



Ordures ménagères résiduelles

(collectées en porte-à-porte, apport volontaire)
6 584 079,84 € HT
(TGAP comprise)
105,47 € HT/t
23,97 € HT/an/hab



Encombrants

(collectés en porte-à-porte)
421 307,55€ HT
(TGAP comprise)
192,87 € HT/t
1,18 € HT/an/hab



Résidus de jardin

552 017,28 € HT
32€ HT/t
2,01 € HT/an/hab

DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES



Déchets non valorisés

1 880 198,28 € HT (TGAP comprise)
177,53 € HT/t
6,85 € HT/an/hab



Déchets Dangereux Diffus

138 830,93 € HT
transport+traitement (TGAP comprise)
392,88 € HT/t
0,51 € HT/an/hab



Résidus de jardin

374 648,24 € HT
33,40 € HT/t
1,36 € HT/an/hab



Gravats

73 903,28€ HT
5,59 € HT/t
0,27 € HT/an/hab



Bois

245 357,36 € HT
73,80 € HT/t
0,89€ HT/an/hab

REVENTES ET SOUTIENS DES MATÉRIAUX TRIÉS EN DÉCHÈTERIES



Ferraille

283 419,40 €
(Revente de matériaux)



Mobilier

108 845,39 €
(Soutien éco-organisme)



Déchets électriques et électroniques

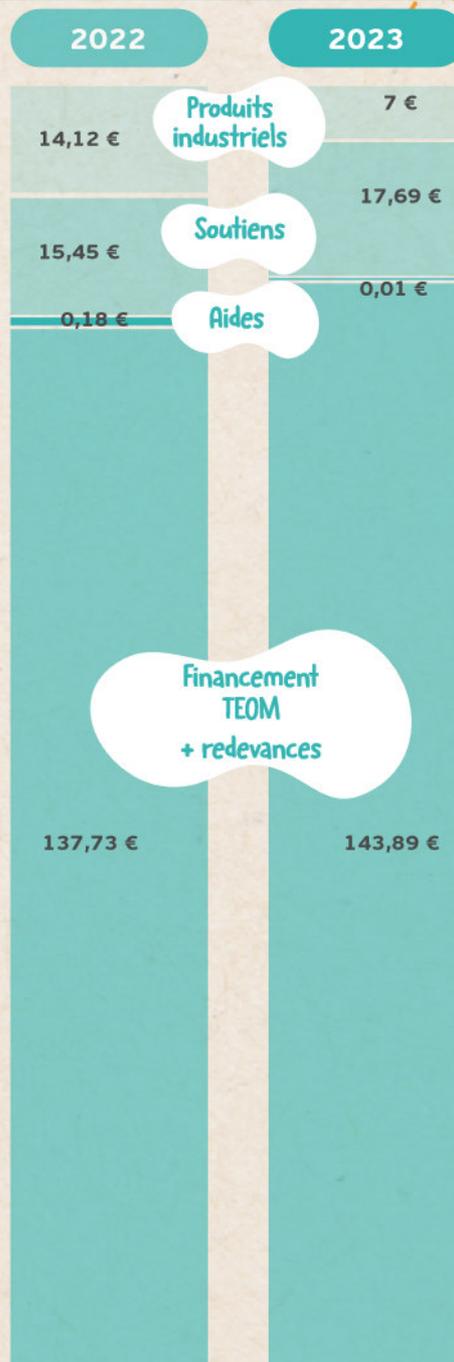
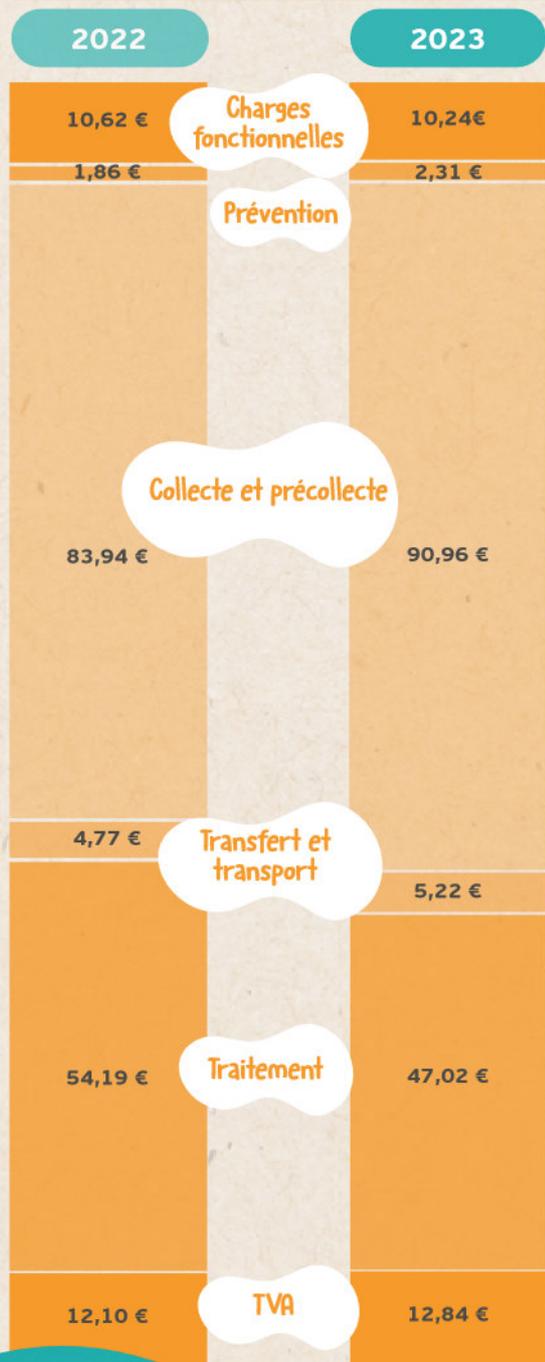
113 302,96 €
(Soutien éco-organisme)

CHARGES, PRODUITS, FINANCEMENT

DÉCHETS COLLECTÉS EN PORTE-À-PORTE ET EN APPORT VOLONTAIRE

CHARGES : 168,59 €/AN/HABITANT
167,48 € en 2021

PRODUITS : 168,59 €/AN/HABITANT
167,48 € en 2022



Budget Caen la mer

41 477 452 € TTC

38 913 480 € TTC en 2022

Coût aidé du service

142 € TTC/an/hab

135€ TTC en 2022

Notes

A series of horizontal dashed lines for writing notes, spanning the width of the page.



Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

**LES
DÉCHETS,
TOUS
CONCERNÉS !**

RÉDUISONS, RECYCLONS, VALORISONS

SYNTHÈSE

DÉCHETS MÉNAGERS

RAPPORT ANNUEL 2023

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

CAEN LA MER, C'EST :



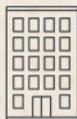
48
communes



274 630
habitants



45%
d'habitants
en pavillon



55%
d'habitants
en immeuble

Caen la mer exerce directement la compétence collecte de ces 48 communes.

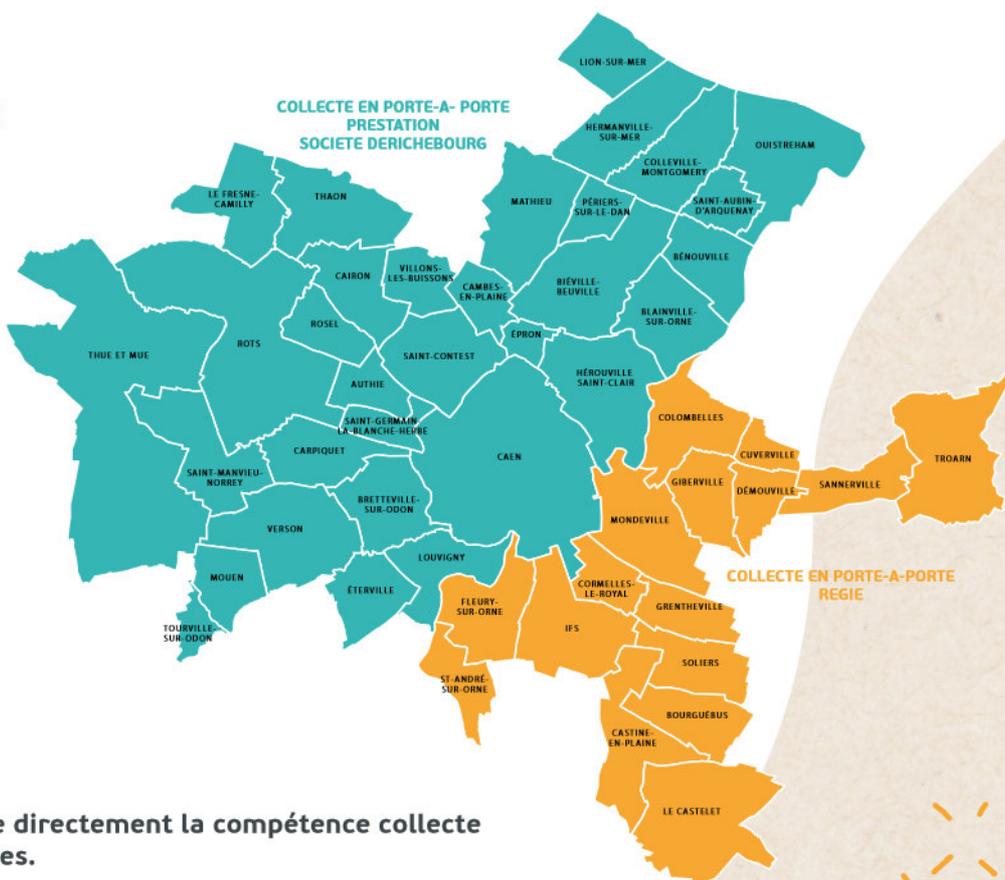
Collecte en porte-à-porte :

 Derichebourg

 Régie de Caen la mer

Collecte en apport volontaire sur tout le territoire :

URBASER



Que s'est-il passé en 2023 ?

- × Préparation des solutions de tri à la source des **déchets alimentaires** pour le 1^{er} janvier 2024
- × Construction de la nouvelle **déchèterie de Colombelles**.
- × Campagne «**Le tri c'est mercredi**» dans le centre-ville de Caen.
- × Études sur les dispositifs de **tarification incitative**.
- × Economies grâce au carburant **Oléo 100** des bennes de collecte sur le territoire de la régie de collecte : - **323 tonnes de CO2**
- × Poursuite des chantiers de déploiement du **tri hos foyer** (corbeilles bi-flux, cimetières, marchés itinérants).



LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS

- × Travaux de construction de la déchèterie de Colombelles
- × Achat de conteneurs d'apport volontaire
- × Achat de bacs roulants
- × Achat de composteurs et bioseaux
- × Achat d'un camion benne
- × Mise en place de la vidéoprotection des déchèteries
- × Modernisation et mise en sécurité des déchèteries

TOTAL DES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2023 : 6 296 000 € TTC

Quels objectifs à l'horizon 2020-2026 ?

AMÉLIORER LE SERVICE TOUT EN MAÎTRISANT LES COÛTS

Nous sommes à mi-parcours du Schéma Directeur des déchets qui retient **5 objectifs déclinés en axes d'évolution du service public et de son financement**

Objectif n°1 : Inscrire le service public dans le cadre des orientations nationales, régionales et locales de réduction de la production des déchets et d'amélioration de leur valorisation.

Objectif n°2 : Redéfinir les limites du service public pour les producteurs non ménagers.

Objectif n°3 : Améliorer l'offre de services en prenant mieux en compte les particularités du territoire de Caen la mer et les attentes des différentes catégories d'utilisateurs.

Objectif n°4 : Maîtriser les coûts du service public et limiter la pression fiscale.

Objectif n°5 : Informer, former et sensibiliser les usagers à la prévention et la valorisation de leurs déchets.

Réduire les déchets à la source



- × Déployer le compostage
- × Offrir des solutions de tri à la source des biodéchets pour tous

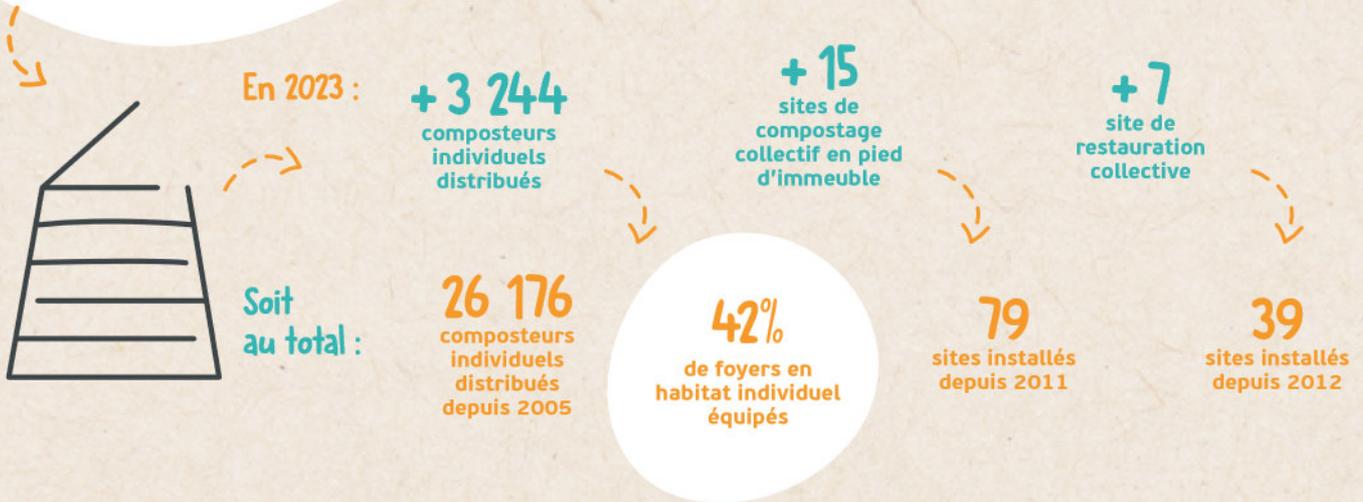
Mieux gérer nos encombrants



- × Adapter la fréquence de collecte en porte-à-porte pour inciter à une gestion plus responsable (réparation, réemploi, don, vente) ou dépôt en déchèteries où les encombrants sont mieux valorisés.

La prévention des déchets

COMPOSTER POUR RÉDUIRE D'1/3 SA POUBELLE GRISE



PRÉPARATION DU DÉPLOIEMENT DES SOLUTIONS DE TRI À LA SOURCE POUR TOUS

Etude d'opportunité du compostage en pied d'immeuble :



62% des 76 000 foyers recensés en habitat collectif pourraient pratiquer le compostage en pied d'immeuble.

Campagne en porte-à-porte pour proposer des composteurs individuels :



Grentheville, Soliers, Bourguébus, Le Castelet, Castine-en-Plaine, Le Fresne Camilly, Thaon, Rosel, Cairon, Mondeville, Colombelles

Choix des sites pour l'implantation de points d'apport volontaire :



Préparation du marché pour la collecte des déchets alimentaires en apport volontaire.

Sensibilisation des habitants

MOBILISER, FAIRE PARTICIPER



207 CORBEILLES BI-FLUX installées sur l'espace public

→ En porte-à-porte



1398 FOYERS sensibilisés

→ À l'école

2000 SCOLAIRES sensibilisés

→ Avec les publics relais

1971 ACTEURS sensibilisés

→ Sur l'espace public

46 STANDS D'INFOS

2951 USAGERS sensibilisés

Le traitement de vos demandes et réclamations

pour en savoir + **02 31 304 304**
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr



18 842
APPELS

22 281
DEMANDES
TRAITÉES
EN 2023



3 439
COURRIELS

LES DOCUMENTS DE COMMUNICATION RÉGULIÈREMENT ACTUALISÉS

(dernière mise à jour en 2023)

Le mémo tri



-> Bien trier ses déchets

Le calendrier de collecte



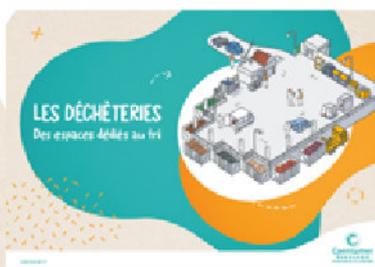
-> Connaître ses jours de collecte

Les encombrants



-> Valoriser ses objets encombrants

Le guide des déchèteries



-> Valoriser ses déchets

La collecte à domicile



-> Offrir un service de proximité
(personnes âgées de 75 ans et +
ou en situation de handicap)

Le guide du compostage



-> Promouvoir les gestes
éco-responsables

Le stop pub



-> Réduire ses déchets
(conception SYVEDAC)

+ Retrouvez l'ensemble des documents de communication dans l'espace documentaire sur caenlamer.fr rubrique déchets.

La collecte



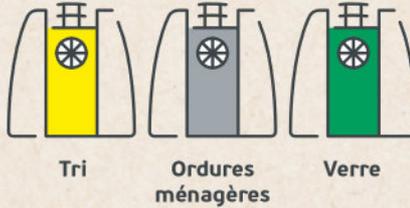
DES CONTENANTS ADAPTÉS À CHAQUE MODE DE COLLECTE

En 2023 :
8 379 bacs distribués



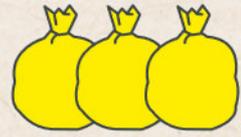
Total : 263 960 bacs roulants

50 bornes installées



Total : 1 541 bornes de collecte

16 552 sacs jaunes distribués



COLLECTE : LES CHIFFRES CLÉS 2023

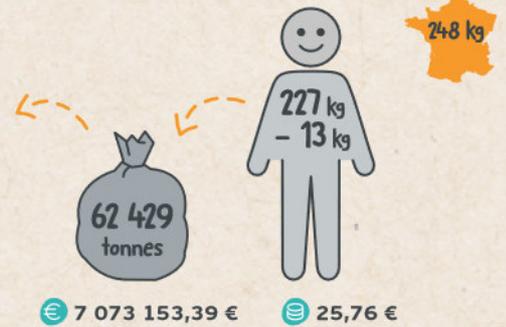
PORTE-À-PORTE
ET APPORT
VOLONTAIRE :

111 396 tonnes
405 kg/an/hab
(- 2% PAR RAPPORT À 2022)

- € Coût HT annuel de collecte
- € Coût HT annuel de collecte à l'habitant
- 👤 Kilos par habitant par an et évolution 2022-2023 en kg/hab
- 🇫🇷 Moyenne nationale (Ademe 2018) par habitant et par an

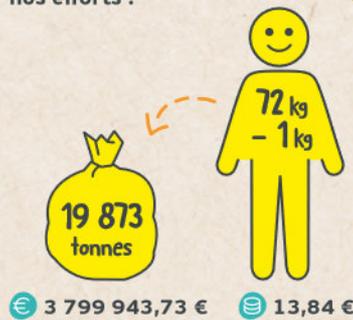
Ordures ménagères :

3/4 de la poubelle grise sont composés de déchets pouvant être mieux valorisés (tri, compostage, dépôts en déchèteries...)



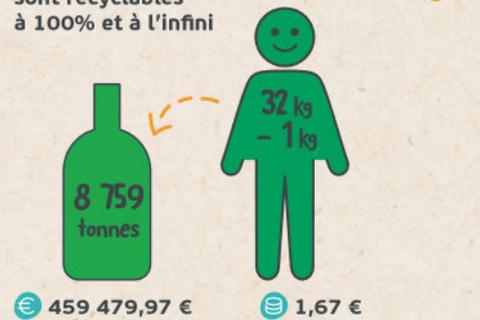
Tri :

Poursuivons nos efforts !



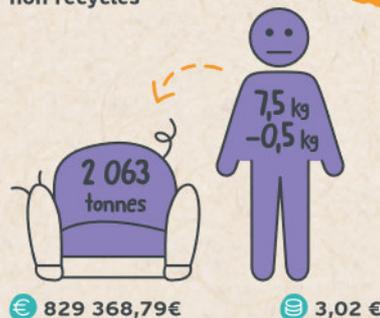
Verre :

Les emballages en verre sont recyclables à 100% et à l'infini



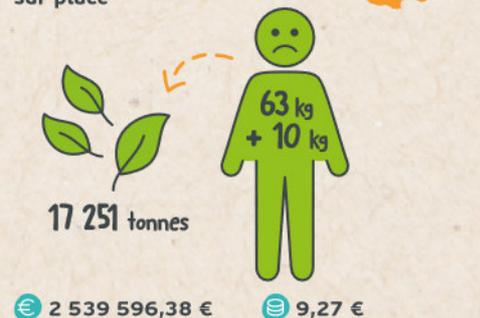
Encombrants :

Déchets majoritairement non recyclés



Déchets verts :

Déchets valorisables sur place

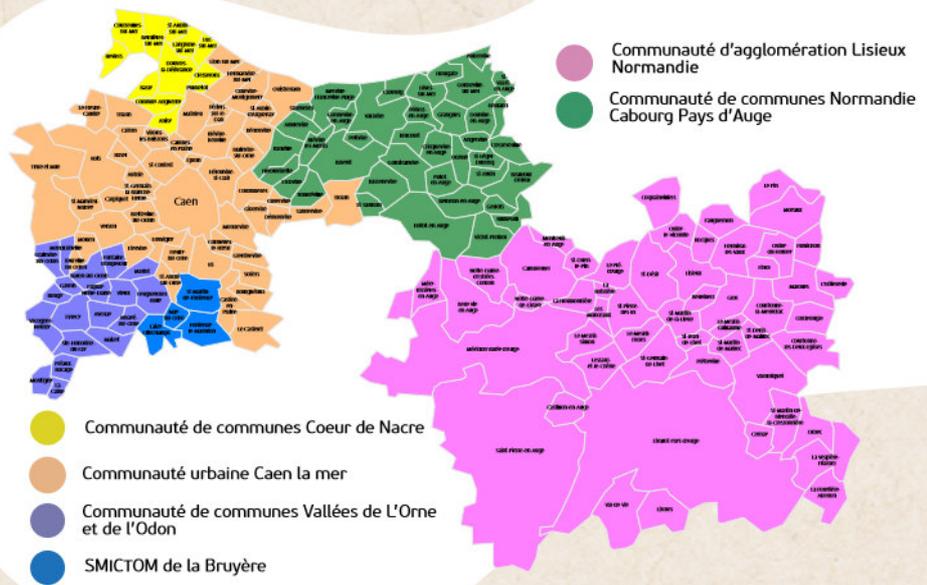


Le traitement des déchets

COMPÉTENCE DÉLÉGUÉE AU SYVEDAC

Caen la mer adhère au SYVEDAC pour la prévention et le traitement des déchets collectés en porte-à-porte et en apport volontaire.

LE SYVEDAC EN 2023 C'EST :



Les principaux sites de traitement



Les centres de tri des emballages et papiers

PAPREC à Le Rheu (35)
 SPHERE à Villedieu les poêles
 2025 : ouverture d'un centre de tri à Colombelles :
 NORMANTRI
 -> Valorisation matière et recyclage



Les plateformes de compostage pour les résidus de jardin collectés en porte-à-porte et en déchèteries

Carpiquet (14)
 Billy (14)
 Saint-Martin-de-Fontenay(14)
 -> Compost



L'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) pour les ordures ménagères

Colombelles (14)
 -> Chaleur et électricité



Centre de stockage des déchets ultimes pour les gravats et déchets non valorisés

(dont les encombrants collectés en porte à porte)
 Centre de stockage de déchets ultimes des Aucrais à Caucicourt (14)
 -> Enfouissement

Tonnages* 2023
 157 369 t.
 573 kg/hab

Budget Caen la mer 2023
 41 477 452 € TTC

- 2kg/hab. par rapport à 2022

COÛT AIDÉ DU SERVICE
 142 € TTC/an/hab
 135 € TTC en 2022

*Collectes en porte-à-porte, déchèteries, collectes éphémères et locaux réemploi dans les déchèteries.



Je réduis mes déchets (🏠) À la maison

- Je composte ! Je réduis ainsi d'un tiers mes ordures ménagères.
- Je recycle les déchets verts dans mon jardin (compostage, broyage, paillage). Conseils d'éco-jardinage sur caenlamer.fr
- J'habite en maison avec jardin : Je demande mon composteur gratuit sur caenlamer.fr rubrique déchets.
- J'habite en immeuble : + d'infos sur caenlamer.fr rubrique les composteurs partagés.
- Je colle un STOP-PUB sur ma boîte aux lettres (-30 kg de déchets par an/foyer).
- J'utilise des boîtes hermétiques pour éviter l'aluminium ou le film étirable.
- Je bois l'eau du robinet.
- Je fabrique moi-même des produits ménagers écologiques.
- J'évite le gaspillage en rangeant bien mon frigo (les dates courtes devant) et je cuisine les restes de repas.
- J'utilise des piles rechargeables et des ampoules basse consommation.
- Mes produits d'hygiène et d'entretien sont lavables (cotons démaquillants, couches, éponges) ou solides (savon, shampoing, dentifrice).



Quand je fais mes courses

- Je prends mon cabas.
- Je limite les emballages, ou je préfère ceux en papier et en carton.
- J'achète de préférence en vrac ou à la coupe.
- Je privilégie les produits durables et les éco-recharges.
- Je pense à la reprise gratuite de mon ancien appareil électrique lorsque j'en achète un neuf.



Avant d'acheter ou de jeter

- Je privilégie les achats d'occasion et l'achat local.
- Je donne, je vends ou je répare.
- Pour offrir, je pense aux cadeaux dématérialisés et aux papiers cadeaux réutilisables.
- Je privilégie le dépôt de mes objets encombrants en déchèterie car ils seront mieux triés et valorisés.

+
d'infos

Consulter le **rapport annuel 2023** disponible dans l'espace documentaire du site internet caenlamer.fr rubrique déchets



pour en savoir + **02 31 304 304**

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

LES DÉCHETS, TOUS CONCERNÉS !

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE